



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 10 septembre 2025
CR N° 3**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - CORMERAIS Martine - TORTORA Sandrine -
Messieurs GILBERT Cédric

Visio : Mesdames COLLE BELTAI Valérie - HACENE Marie – CHENAF Sandrine
Messieurs PALLARES Laurent - BOULLE Thomas - BOTTONI Pierre - COUDURIER
Julien

COURRIERS AUX CLUBS

CHOISY LE ROI : La COC prend note de l'engagement de votre équipe senior féminine.

CRETEIL : La COC prend note de l'engagement de votre équipe senior féminine.

THIAIS : La COC prend note de l'engagement de votre équipe senior féminine.

ARCUEIL : La COC prend note de l'engagement de votre équipe senior masculine 3.

VILLEJUIF : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase le week-end du 27-28 septembre 2025.

SUCY : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -13 ans M 2.

VILLENEUVE : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -11 ans F.

VALENTON : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -18 ans M 2 et +16 ans M 2.

LA CAUDACIENNE : La COC prend note du désengagement de vos équipes -11, -13, -15, -18 et SM2.

BONNEUIL : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase du 10 au 12 octobre 2025.

MAISONS-ALFORT : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase le week-end du 08-09 novembre 2025.

CHEVILLY LARUE : La COC autorise le surclassement de vos joueuses Chiara VETTESE, Lyne DEGHAL et Layla ATASSI

BONNEUIL : La COC autorise le surclassement de vos joueurs Louka BOUARD et Wesley JARRON BASINC et de votre joueuse Fédoua EL FAIH

CHAMPIGNY : La COC autorise le surclassement de vos joueurs Ewan BELANJON, MOUFFLET Noah et Sofiane TAKBOU

Les délayages -11 ans et -13 ans sont joints au PV COC n°3.

Les délayages -15 ans et -18 ans sortiront le 22 septembre (Nous vous expliquerons les raisons lors de la réunion en visio du lundi 15 septembre)

TOURNOIS MINI-HAND

MAISONS-ALFORT

16 novembre 2025

ORMESSON

15 mars 2026

BONNEUIL

19 avril 2026

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

DEPARTEMENTAL 1

Rencontre Thiais/Bonneuil du 13-14 septembre 2025

La COC autorise le report de cette rencontre suite à l'inscription tardive de Thiais.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.